



SELARL CJSeine

Huissiers de Justice Associés
Commissaires de Justice

Mathilde CABIN-DACIER
Aurélie PLICHON
Gaëtan LAJOYE

Les sites :

LE HAVRE (76600)
22 Rue Jules Lecesne – BP 146
09h00 12h00/13h30 17h30
02 35 42 40 89

FECAMP (76400)
28 Rue Félix Faure – BP 6
09h00 12h00/13h30 17h30
02 35 10 44 44

ROUEN (76000)
34 Rue Jean Lecanuet
14h00 17h30
02 35 93 50 15

Contact@cjseine.com
www.huissier-cjseine.fr

Références bancaires :
CREDIT AGRICOLE
DE NORMANDIE-SEINE
IBAN : FR76 1830 6000
6565 0144 9900 067
BIC : AGRIFRPP883
Accepte le paiement par
carte bancaire

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

REFERENCES A
RAPPELER
118114802 - AT
DOSSIER GERE A :
LE HAVRE

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE DEUX MAI

A LA DEMANDE DE :

Société Anonyme BANQUE CIC NORD OUEST, société anonyme au capital social de 230.000.000 €, identifiée au répertoire SIREN sous le numéro 455502096 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole, dont le siège social est 33 avenue le Corbusier 59000 LILLE agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège,

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Stanislas MOREL, membre de la SCP DPCMK, Avocat au Barreau du Havre, 32 Rue Pierre Brossolette, 76600 LE HAVRE, et ayant pour avocat plaçant Maître Farid KACI, membre de la SCP DPCMK, avocat au Barreau de Rouen, 32 rue Pierre Brossolette, 76600 LE HAVRE,

Lesquels m'ont préalablement exposé :

« Que suite à la signification d'un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 16 Avril 2024, il me serait utile que vous vous rendiez sur place 9 Rue de Rivoli 76600 LE HAVRE, afin de dresser le procès-verbal descriptif des lieux et faire réaliser les diagnostics d'usage »

En vertu de :

De la copie dûment exécutoire d'un acte reçu par Maître Jean-Pierre HUET, notaire au Havre, en date du 21/04/2008, contenant prêt par la S.A. BANQUE SCALBERT DUPONT-CIN au profit de la BANQUE SCALBERT DUPONT-CIN d'une somme en principal de 270.000,00€,

D'un bordereau d'inscription de privilège de prêteur de deniers et d'hypothèque conventionnelle du 13/06/2008, publié au Service de la publicité foncière du Havre 1 le 16/06/2008 sous les références d'enlissement 7604P04 Volume 2008 P n°2398

Et des dispositions de l'article R322-1 et suivants du Code des Procédures Civiles d'Exécution,

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

Je, soussigné, Maître Gaëtan LAJOYE, Huissier de Justice associé au sein de la SELARL CJSeine, les Commissaires de Justice de la Seine, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice à la résidence du HAVRE (76600), 22 rue Jules Lecesne

Me suis transporté ce jour au HAVRE (76600) 9 Rue de Rivoli, où étant parvenu, j'ai vu, vérifié et constaté ce qui suit :

En présence de _____ propriétaire et d'un représentant de la société DIAGHOME, diagnostiqueurs immobiliers,

CONSTATATIONS :

I) Description du bien :

a) Conditions d'occupation :

La maison se situe face à plusieurs immeubles collectifs.

La maison est inoccupée.

La maison est recouverte d'une toiture ardoise et d'une peinture sur ravalement de couleur grise.

Il s'agit d'une maison de ville sans extérieurs et garage.

La surface de la maison est de 167,08 m² Loi Carrez.





b) Entrée :

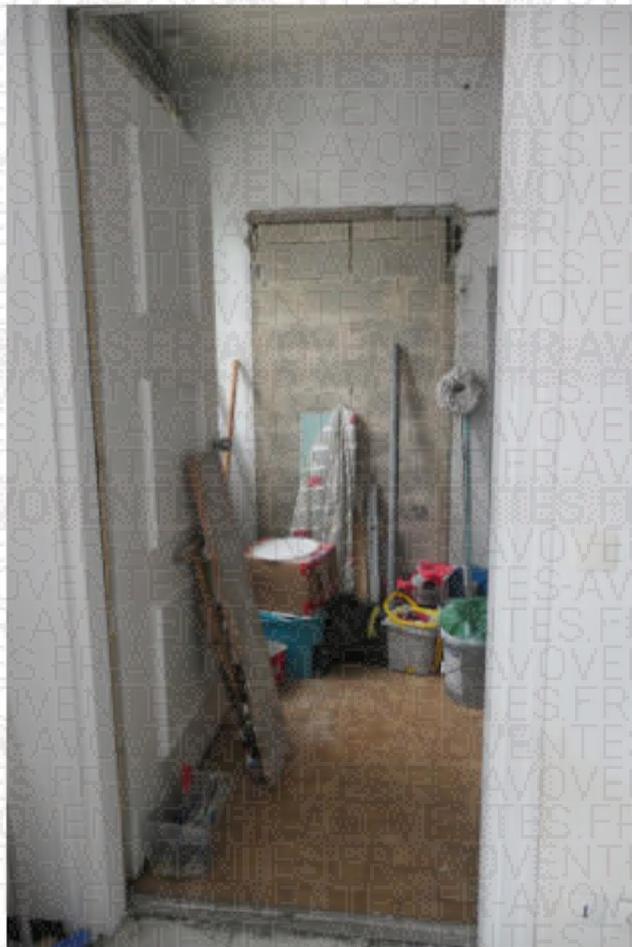
- La porte d'accès en bois est vitrée.
- La pièce d'entrée est dessert l'accès à la cave, à une buanderie et à l'escalier vers les deux étages.
- Le sol et les plinthes sont carrelées.
- Le plafond est peint en blanc.
- Les murs sont recouverts d'une fibre peinte.
- Présence d'un chauffage central gaz.
- Une fenêtre en bois deux battants double vitrage protégé par une grille de sécurité.
- La pièce est aménagée de quatre portes de placard en bois.

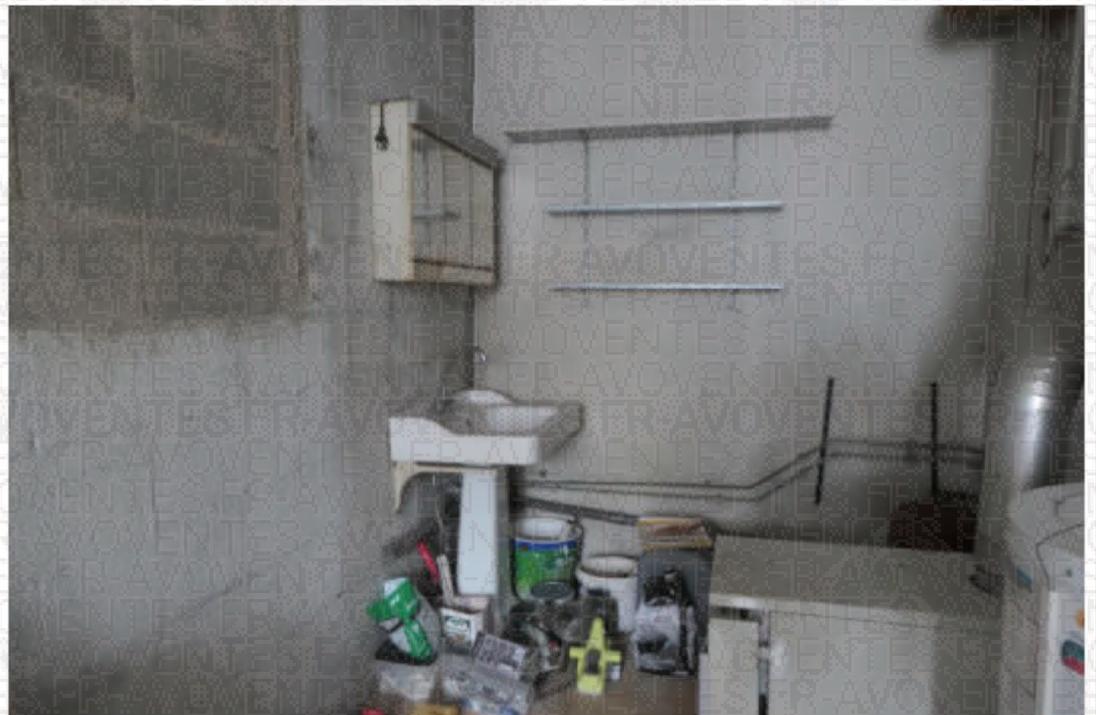




c) Buanderie :

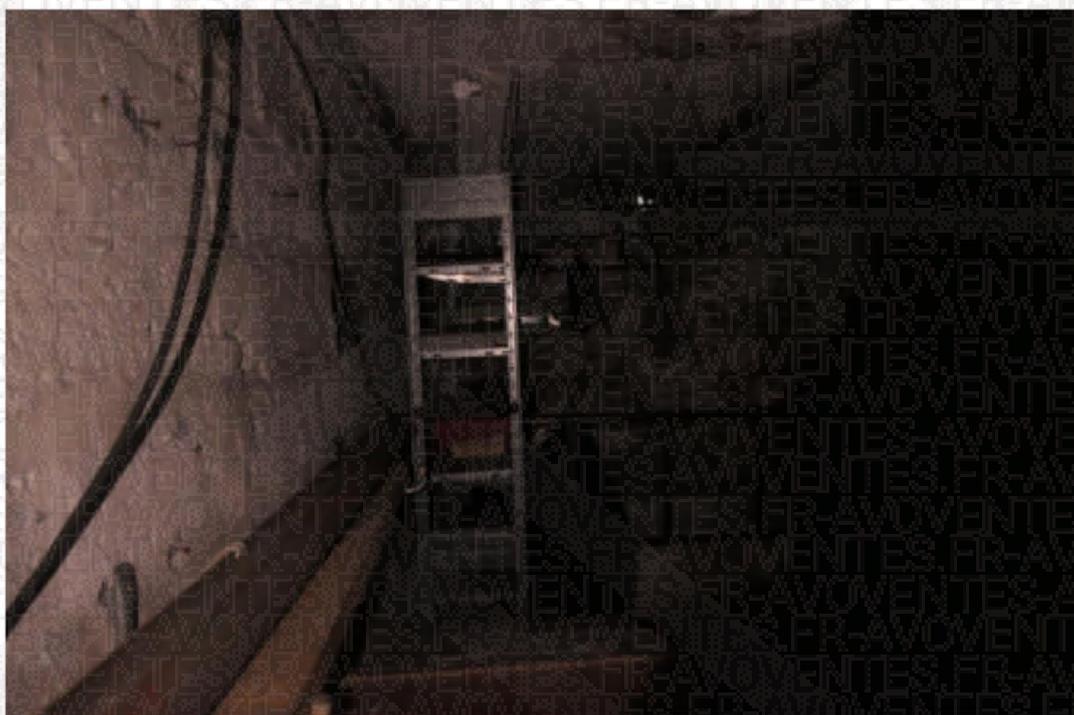
- La porte d'accès est métallique.
- Le sol est carrelé.
- Les murs sont bruts, un mur en parpaing est plus récent face à la porte.
- Présence d'une fenêtre deux battants et d'une baie fixe.
- La chaudière GAZ située au fond de la pièce.
- Présence d'un point d'eau.





d) Cave :

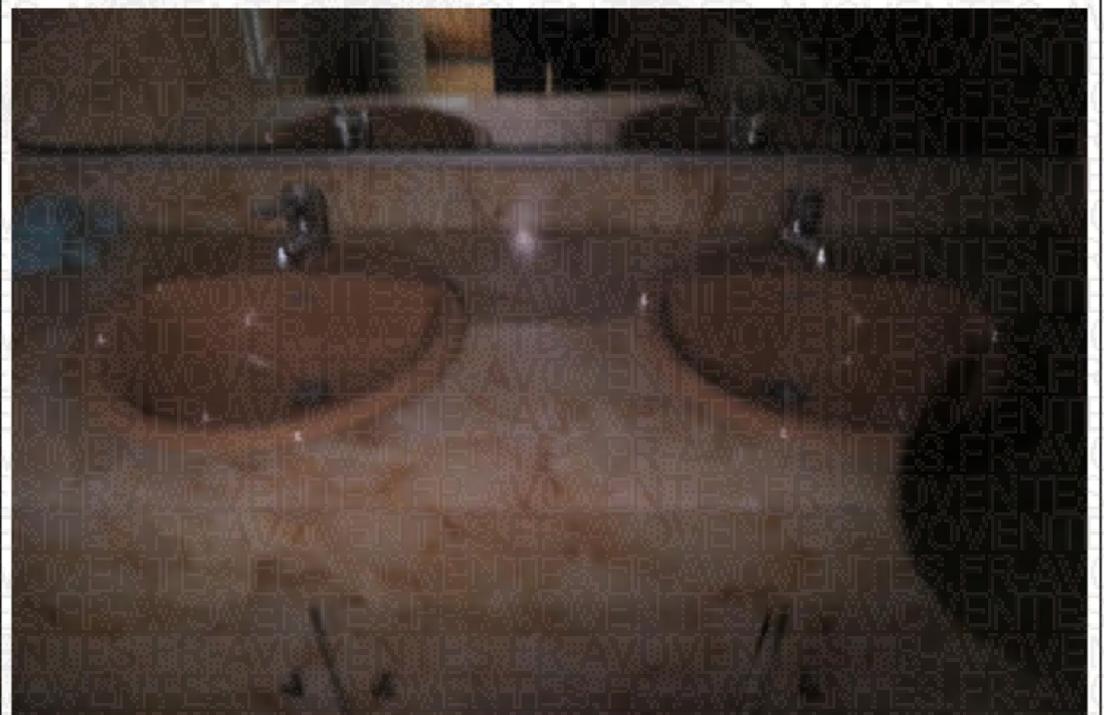
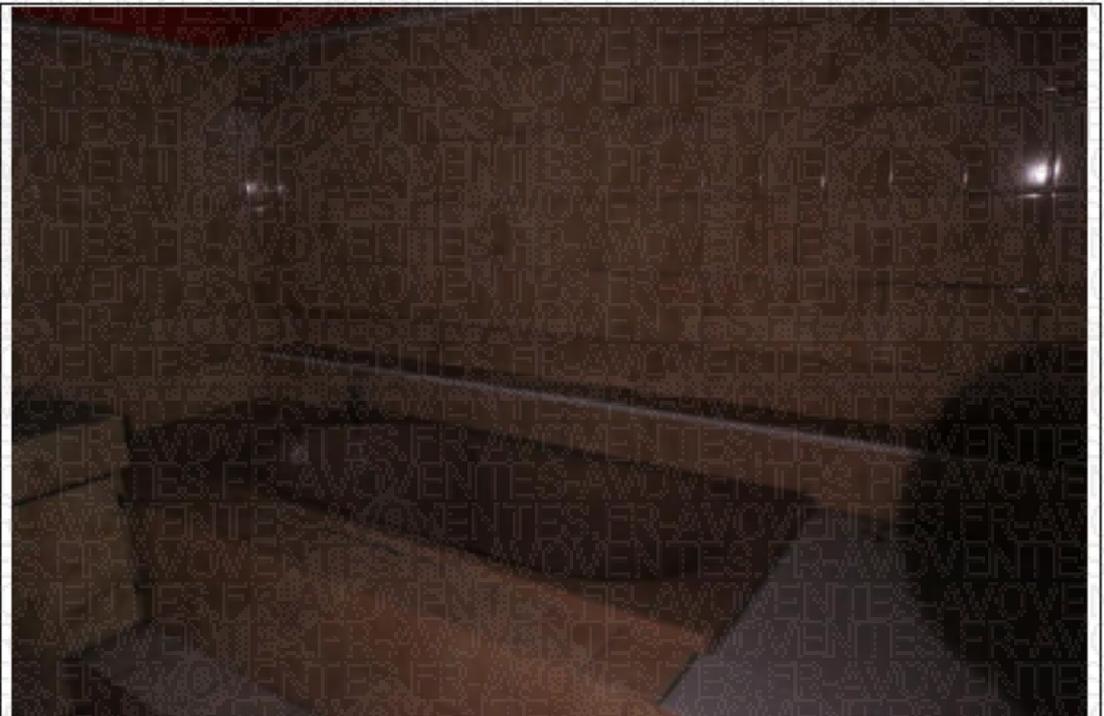
- L'escalier d'accès est brut.
- La cave est saine mais dans un état général brut



e) WC et Salle de bains situé en demi étage :

- Deux portes d'accès en bois peinte.
- Le sol est carrelé.
- Le plafond est recouvert d'un lambris bois.
- Les murs sont pour partie peints et pour une autre faïencé.
- Présence d'un chauffage central gaz.
- La pièce est équipée et aménagée d'une baignoire, d'un WC de type traditionnel et de deux vasques.

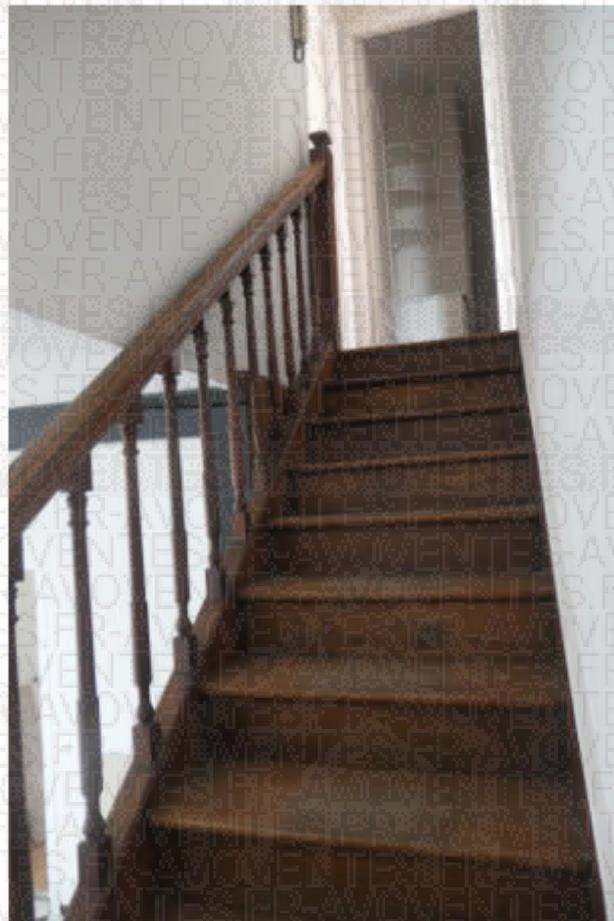


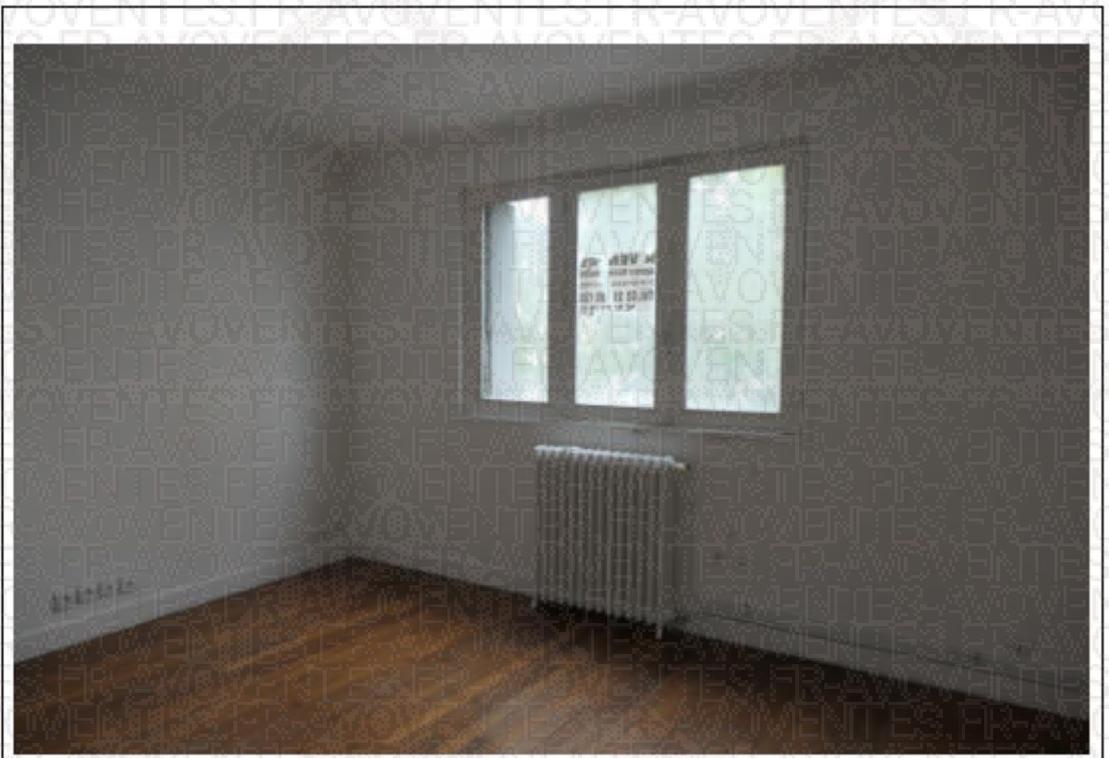




f) Salon :

- Situé au premier étage de l'immeuble côté Rue.
- La porte d'accès est en bois.
- Le sol est recouvert d'un parquet bois.
- Les plinthes sont en bois.
- Le plafond et les murs sont peints.
- Présence de deux chauffages gaz
- Présence de deux fenêtres deux battants et de deux baies fixes avec volets bois.



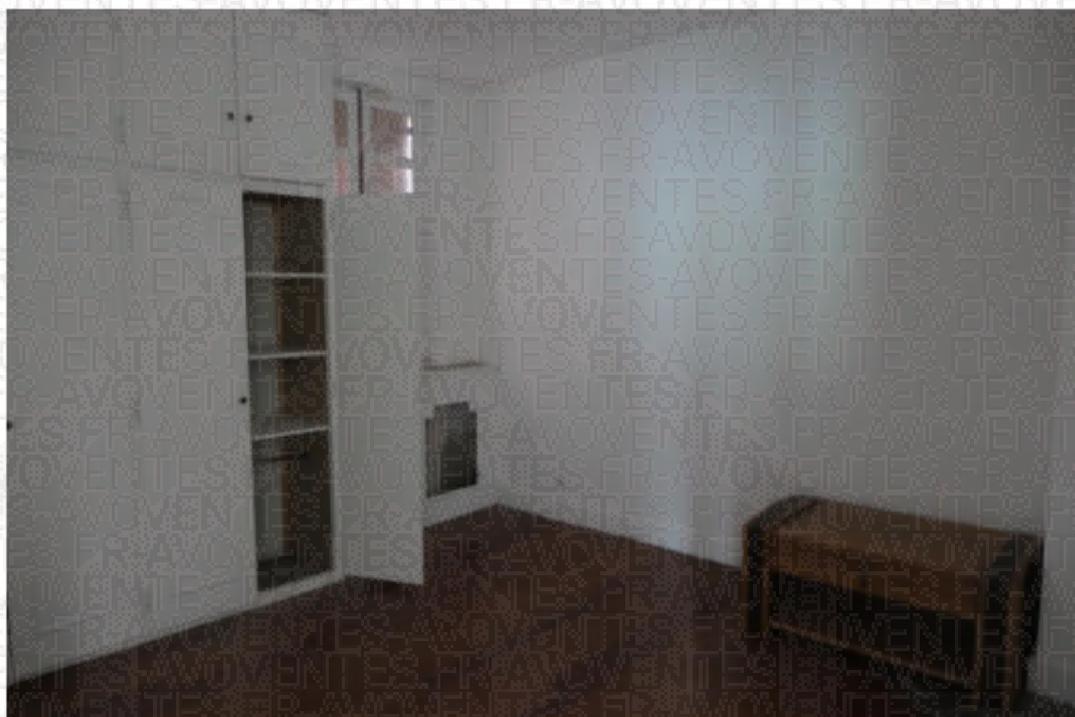






g) Chambre 1^{er} étage :

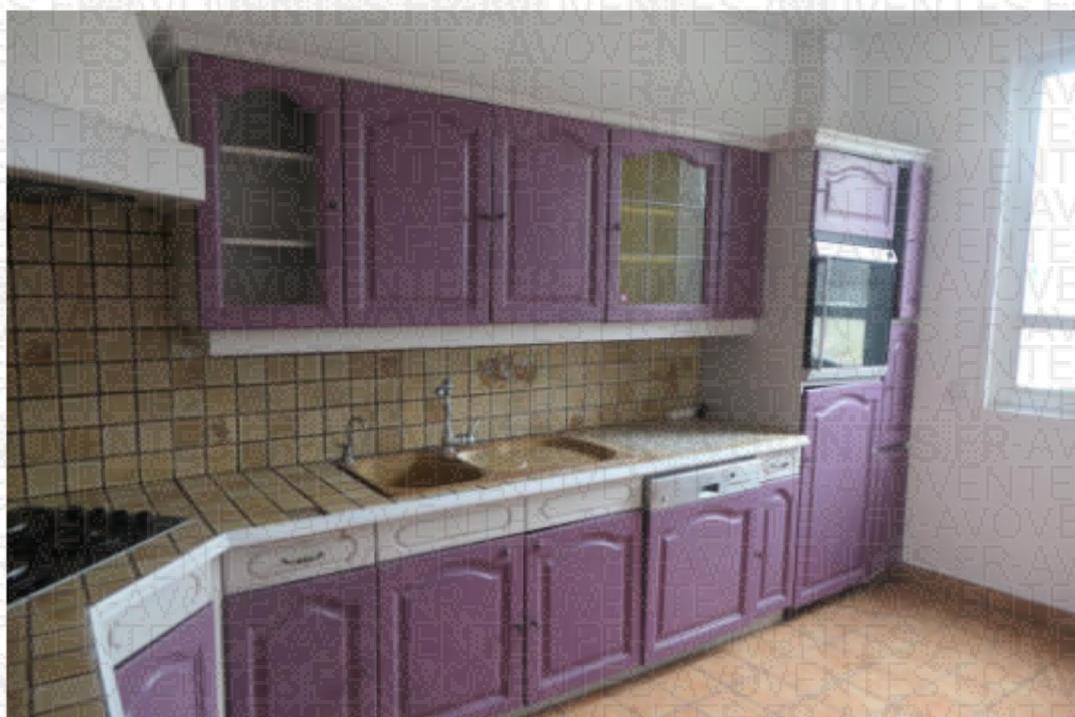
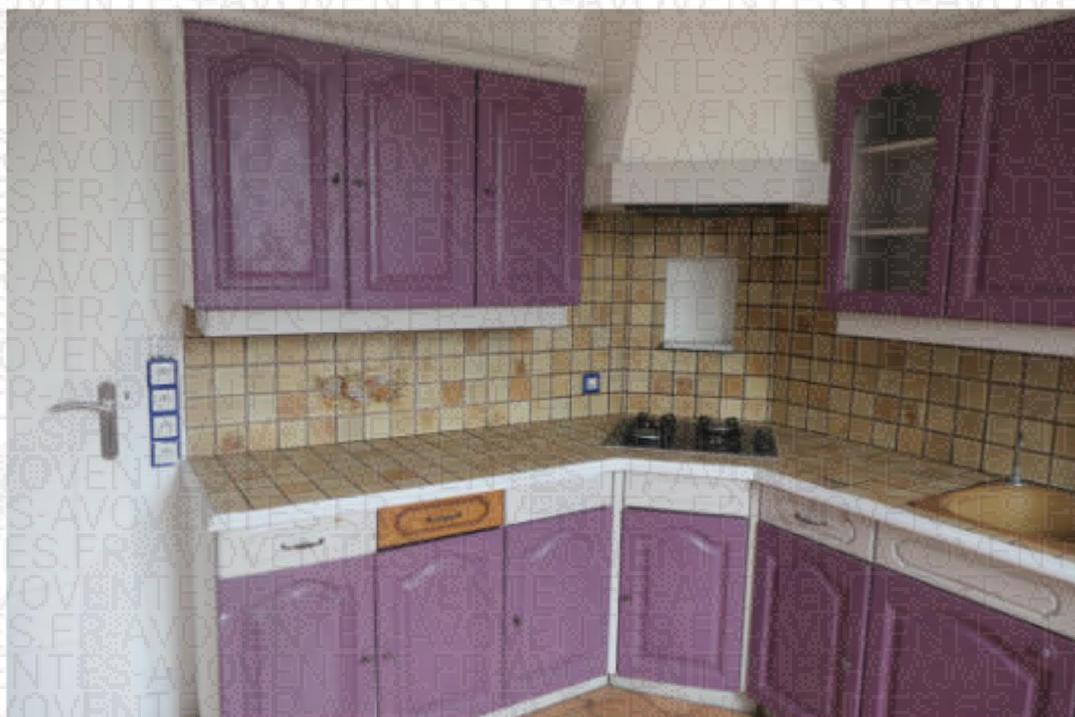
- La porte d'accès est en bois.
- Le sol est recouvert d'un parquet bois.
- Les plinthes sont en bois
- Le plafond et les murs sont peints.
- Présence d'un chauffage central.
- La fenêtre bois deux battants est cassée, le volet bois n'est pas accessible.
- La pièce est aménagée d'un ensemble de huit portes basses, sept portes hautes en bois de placard.





h) Cuisine :

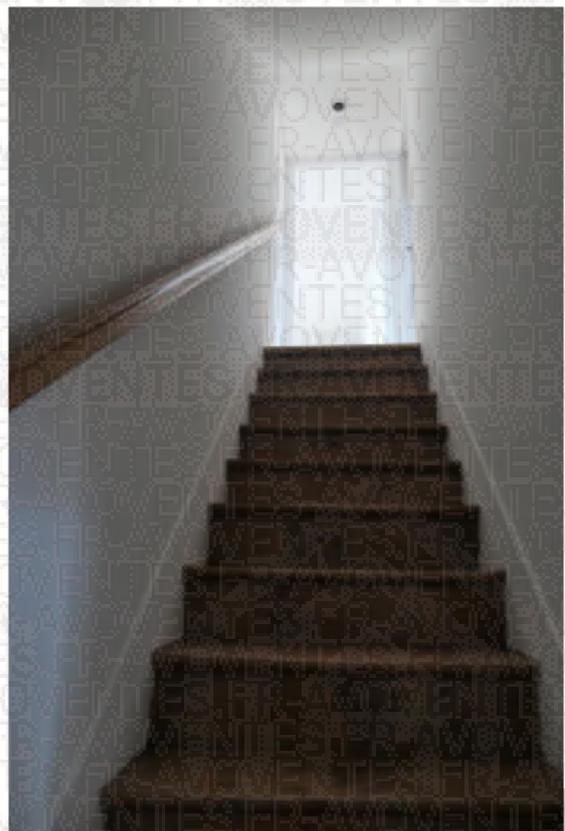
- La porte d'accès est en bois.
- Le sol est carrelé.
- Les plinthes sont carrelées.
- Le plafond et les murs sont peints.
- Présence d'un chauffage gaz central.
- Une fenêtre bois deux battants avec volet bois.
- La pièce est équipée et aménagée de dix portes de placards basses, neuf portes hautes, un évier et une plaque de cuisson.





i) Chambre 1 2^{ème} étage :

- La porte d'accès est en bois.
- Au sol le parquet est stratifié.
- Les murs sont recouverts d'un lambris bois.
- Le chauffage central est au gaz.
- Présence de deux fenêtres de toit de type velux bois.
- La pièce est aménagée de quatre portes de placard bois.







j) Chambre 2 :

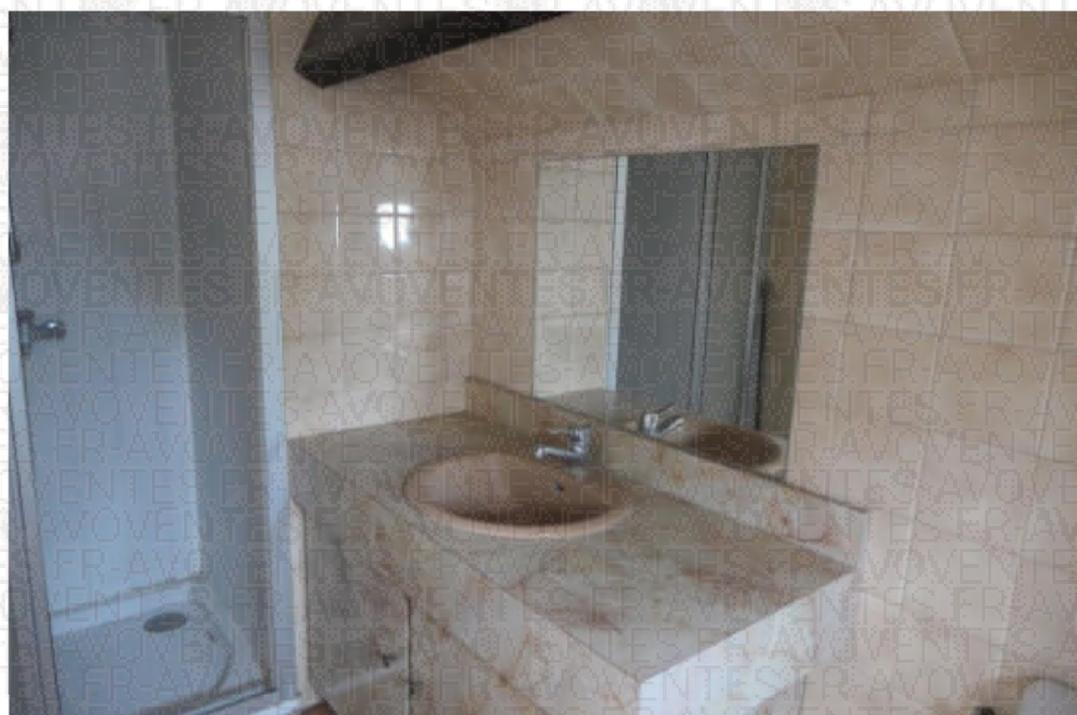
- La porte d'accès est en bois.
- Au sol le parquet est stratifié.
- Les plinthes sont en bois.
- Le plafond et les murs sont peints.
- Le chauffage central est au gaz.
- La fenêtre est en bois deux battants avec une baie fixe.





k) Salle de bains annexe chambre 2 :

- La porte d'accès est en bois.
- Le sol est carrelé.
- Les plinthes sont carrelés.
- Le plafond est peint.
- Les murs sont faïencés.
- Le chauffage central est au gaz
- Une petite fenêtre bois.
- La pièce est équipée d'une douche, d'un WC et d'un point d'eau.



l) Chambre 3 :

- La porte d'accès est en bois.
- Le parquet est stratifié.
- Les plinthes sont en bois.
- Le plafond et les murs sont peints.
- Le chauffage central est au gaz.
- La fenêtre est en bois un battant avec une baie fixe.
- Un petit dressing est attenant en état brut.
- La pièce est aménagée de quatre portes de placard basse et de trois tiroirs.







Les diagnostics sont annexés à l'Expédition du présent procès-verbal de constat descriptif.

Telles ont été mes constatations et de tout ce que dessus, j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Coût : MEMOIRE.

Maitre Gaëtan LAJOYE
Huissier de Justice au sein de la Selarl CJSeine

